

Communiqué de presse
Janvier 2025

Tourisme

Un appel à projets pour développer les expériences touristiques à la ferme (agritourisme)

L'agritourisme, alliance parfaite entre agriculture et tourisme, invite les visiteurs à s'immerger au cœur des exploitations agricoles. Cette approche offre une opportunité unique de découvrir les pratiques agricoles, de goûter aux produits locaux, et de participer à des activités authentiques liées à la vie à la ferme. Bien plus qu'une simple visite, c'est une expérience immersive et enrichissante qui mêle découverte, apprentissage, interactions et plaisirs gustatifs. En reconnectant les visiteurs à la nature, l'agritourisme soutient l'économie locale, le tourisme rural, et valorise des pratiques agricoles durables.

Dans cette dynamique, les collectivités d'Auray Quiberon Terre Atlantique, Belle-Île-en-Mer, Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, Arc Sud Bretagne, Questembert Communauté, Blavet Bellevue Océan et Lorient Agglomération se mobilisent sous la bannière de la Destination Bretagne Sud - Golfe du Morbihan pour accompagner les initiatives répondant à ces enjeux. Avec le soutien financier de la Région Bretagne, elles lancent un appel à projets pour encourager les initiatives visant à développer des expériences agritouristiques innovantes et qualitatives.



Pourquoi cet appel à projets ?

Cet appel vise à structurer et à enrichir l'offre touristique à la ferme. Il s'articule autour de trois grands axes :

- Améliorer les conditions d'accueil : Proposer une expérience touristique adaptée aux besoins des publics ciblés (familles, scolaires, visiteurs itinérants...) avec des services et infrastructures de qualité.
- Valoriser les métiers et les produits locaux : Décliner une offre touristique en phase avec l'identité du territoire et les enjeux de transition ;

- Encourager les échanges : Favoriser les rencontres entre les visiteurs, les habitants et les agriculteurs, renforçant ainsi le lien social et la compréhension mutuelle.

A qui s'adresse cet appel à projets ?

Cet appel à projets s'adresse à des porteurs de projets (exploitant agricole, structures portant des projets d'ouverture au public sur plusieurs exploitations agricoles) souhaitant créer ou développer une offre agritouristique structurante pour le territoire, proposée de façon récurrente et s'intégrant pleinement dans la stratégie de développement touristique de la Destination.

Les projets attendus dans le cadre de cet appel à projets portent sur :

- La découverte et la visite de l'exploitation agricole : Individuellement ou en petits groupes, les visiteurs seront accueillis par une personne de l'exploitation qui leur présentera tout ou partie des activités de la ferme (élevage, productions, techniques utilisées...). Ils découvriront ainsi la vie du monde agricole, les métiers de la ferme ainsi que ses activités humaines et économiques.
- La dégustation de produits : Elle constitue une expérience touristique en elle-même et vient souvent conclure un temps privilégié de découverte de l'activité. Les exploitations agricoles se situent dans des environnements naturels et authentiques, propices au développement de moments uniques / expériences immersives...

Qui peut candidater ?

Cet appel s'adresse aux exploitants agricoles et aux structures souhaitant développer une offre agritouristique structurante (association...), récurrente et en phase avec la stratégie touristique de la Destination Bretagne Sud - Golfe du Morbihan.

Les projets attendus peuvent inclure notamment :

- Des visites d'exploitations agricoles : Proposer des visites guidées individuelles ou en petits groupes pour découvrir les activités de la ferme (production, techniques agricoles, élevage...) et mieux comprendre les métiers agricoles.
- Des dégustations de produits : Offrir des moments privilégiés autour des saveurs locales, souvent dans un cadre naturel et authentique, propice à la création d'expériences uniques.

Quelles dépenses sont financées ?

Les porteurs de projets pourront obtenir une aide couvrant jusqu'à 50 % des dépenses éligibles (investissement), avec un montant compris entre 2 000 € et 15 000 €. Les dépenses financées incluent notamment :

- La conception et l'achat d'outils de médiation.
- Les prestations d'accompagnement ou d'assistance à maîtrise d'ouvrage.
- Les équipements et aménagements intérieurs et extérieurs.
- La signalétique adaptée (intérieure et extérieure).
- Les équipements favorisant les mobilités douces.
- Les outils informatiques pour structurer l'offre (hors communication).

Comment participer ?

L'appel à manifestation d'intérêt est disponible sur le site de la Destination Bretagne Sud - Golfe du Morbihan et doit être complété avant le **15 février 2025**.

Pour toute question, contactez : Océane Hervé à l'adresse : oceane.herve@auray-quiberon.fr

Qu'est-ce que la Destination « Bretagne Sud - Golfe du Morbihan » ?

Depuis 2019, les 7 intercommunalités Auray Quiberon Terre Atlantique, Belle Île en Mer, Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, Arc Sud Bretagne, Blavet Bellevue Océan, Lorient agglomération et Questembert Communauté se sont réunies pour porter des projets partagés et mutualisés sur les thématiques touristiques. A ce titre, Auray Quiberon Terre Atlantique et Golfe du Morbihan – Vannes agglomération ont été désignés territoires pilotes de la Destination pour fédérer les acteurs, valoriser les activités et coordonner les actions relatives aux activités touristiques. Un plan d'actions mutualisé a été adopté en 2023 pour une période de 3 ans (2023 - 2025).

La destination touristique « Bretagne Sud - Golfe du Morbihan » en chiffres :

> 1ère destination touristique régionale en termes de nuitées touristiques

> 1 331 M€ millions d'€ de consommations touristiques

> 4,4 millions de touristes

> 27,2 millions de nuitées

Cf. étude reflet : [Présentation PowerPoint \(destination-bretagnesud.bzh\)](#)